

A l'IPPLF, on a l'esprit de famille

Mis en ligne le 03/05/2010

Le directeur y avait engagé son fils, sa femme et sa belle-fille. Sans examen...

Le gouvernement wallon a décidé, jeudi, de la mise sous tutelle de l'Immobilière publique Péruwelz-Leuze-Frasnes (IPPLF). Des soupçons de fraude pèsent sur la gestion de cette société de logements sociaux du Hainaut occidental, comme le révèle le rapport d'audit réalisé sur la société à la fin de l'année dernière.

Le dossier a été transmis au procureur du Roi de Tournai, Marie-Claude Maertens. Le gouvernement wallon a décidé d'envoyer un commissaire spécial dans la société.



Bernard Demoulin

De lourdes accusations pèsent sur le directeur-gérant, Freddy Vanhée, qui gère depuis plus de trente ans cette société publique qui compte quelque 650 logements.

Le directeur-gérant se voit reprocher le non-respect de procédures pour l'attribution de marchés publics, une gestion plus que légère, l'absence d'examens au niveau du recrutement, une mauvaise comptabilité et l'abus de biens sociaux.

Le dossier comporte ainsi tout un volet qui fait état d'un népotisme particulièrement visible. Le fils de Freddy Vanhée a ainsi occupé, pendant six ans, un logement social pour un montant de 150 euros par mois, charges comprises, en tant que gardien de l'immeuble.

On reproche aussi au directeur-gérant, la nomination de son fils, Alexandre Vanhée, au poste de directeur technique de la société immobilière publique, l'engagement, sans examen préalable, de sa femme et de sa belle-fille parmi le personnel de la société.

Jean-Marc Nollet, le ministre wallon du Logement, affirme "

La société wallonne du logement a mis un certain temps à réagir mais, aujourd'hui, le commissaire spécial chargé de venir mettre de l'ordre a été nommé pour une période de six mois renouvelables.

Michel Beis, conseiller communal PS de Péruwelz et actuel président du conseil d'administration de l'IPPLF, depuis 2007, affirme n'avoir jamais été mis au courant de telles pratiques.

dit M. Beis.

Freddy Vanhée, pour sa part, estime ne pas avoir commis de faute et avoir toujours agi au profit de la société avec l'accord de son conseil d'administration. Il devrait accéder à la retraite plutôt que prévu, à savoir au mois de juin prochain. Sur son site Internet, l'IPPLF indiquait ainsi dimanche qu'elle était à la recherche d'un directeur-gérant. (D'après Belga)